

**A vous qui cherchez la paix en ce mois de mai 2019**  
**25<sup>ème</sup> anniversaire du génocide Rwandais**

Le 7 avril, le Rwanda a commémoré le 25<sup>ème</sup> anniversaire du génocide de 1994 et ses 800.000 morts. Un traumatisme dont il a trouvé la force de se relever mais qui continue un quart de siècle après à jeter son ombre sur le pays. Cette journée a ouvert une semaine d'activités en liaison avec la mémoire du génocide, faite d'échanges et de réflexions sur des thématiques diverses et de programmes de sensibilisation dans tout le pays, ainsi qu'un deuil officiel de cent jours qui s'achèvera le 4 Juillet, date de la fin du massacre.

Pour les survivants, cette commémoration reste une épreuve bouleversante, qui fait resurgir les images des tueries. Pour comprendre les raisons de ce massacre, il faut remonter à l'époque de la colonisation du pays. Sous domination allemande, dès le début du 20<sup>ème</sup> siècle, le Rwanda subit les affres d'une idéologie ethnologique, qui désigne la tribu Tutsie comme étant supérieure à celles des Hutu et des Twas. A la fin de la première guerre mondiale, la Belgique reprend le flambeau de la colonisation et ne trouve rien à redire à cette situation qui lui paraît bien établie. D'un côté les Tutsi ont accès à l'instruction et occupent des postes à responsabilité dans l'administration, de l'autre, les Hutus cultivent la terre et restent cantonnés aux classes socio-économiques inférieures.

A l'indépendance, l'alliance historique s'inverse et de nombreux Tutsi sont contraints à l'exil au début des années 1960. L'animosité entre Tutsis et Hutus ne cesse de croître, les exilés tentent à plusieurs reprises de rentrer au pays, mais la répression est sanglante. En 1990, une guerre civile éclate, l'attentat perpétré contre le Président Juvénal Habyarimana, le 6 avril 1994, signe le début du génocide. Le 4 juillet, la rébellion tutsie du Front patriotique rwandais dirigée par Paul Kagamé, homme fort qui a présidé depuis lors au redressement de son pays sorti du néant, entre à Kigali.

En interdisant toute référence à l'appartenance ethnique dans la vie publique et en faisant une priorité de la justice à l'égard des acteurs du génocide, à l'aide des tribunaux populaires, les autorités ont réussi à faire coexister pacifiquement bourreaux et victimes. Toutes les plaies de la tragédie ne sont en effet pas cicatrisées. La réconciliation tant célébrée est encore imparfaite. Pour les familles des victimes, le pardon reste difficile à accorder quand les corps de leurs proches n'ont pas été retrouvés ou que les tueurs ont échappé à la justice. Faute d'hommes, morts par centaines de milliers après le génocide, les femmes rwandaises ont dû reconstruire le pays. Elles se sont impliquées dans les postes clés du pays alors qu'avant le génocide elles étaient exclues du pouvoir et sous la tutelle de leur mari. Aujourd'hui, elles sont majoritaires à l'Assemblée et occupent partout des postes stratégiques.

M. Kagamé, depuis toujours, reproche à la France d'avoir été complice du régime Hutu responsable du génocide, à l'armée française d'avoir pris une part active dans les massacres, de par l'ampleur de l'assistance militaire apportée au régime du président rwandais Hutu de 1990 à 1994 et les circonstances de l'attentat qui lui coûta la vie, élément déclencheur du génocide.

Une association œuvre pour la paix et la réconciliation : « Never Again Rwanda » (plus jamais ça au Rwanda). Le but de cette association est d'organiser ce dialogue communautaire, des espaces thérapeutiques pour que les gens parlent. Elle s'adresse notamment aux jeunes : les générations qui n'ont pas directement vécu le génocide. Au Rwanda, 80% de la population a moins de 25 ans.

***Prière, Seigneur que ton esprit de miséricorde anime les membres des associations qui œuvrent pour la réconciliation et la paix au Rwanda, à faire que le pardon à donner et à recevoir devienne réalité. Amen !***